



## EXTRAIT N°13/2022 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 21 FEVRIER 2022

Date de la convocation :  
Le 15 février 2022

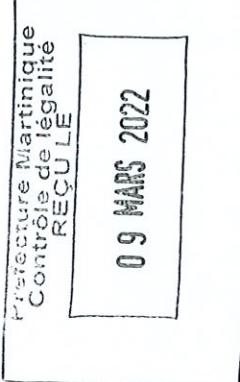
Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

**En début de séance :**

Présents 20  
Procurations 3  
Absents 8  
Excusés 2

**En cours de Séance :**

Présents 20  
Procurations 3  
Absents 8  
Excusés 2



L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un du mois de février, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du 1<sup>er</sup> Adjoint, M. ADELE Claude,

*PRESENTS :*

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, M. NAPOLY Raymond, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER DOURE Sandrine, M. ARETO Joseph, Mme CARIN Jocelyne, M. THELESTE Johan, Mme MENCE Marielle, M. FERDINAND Thierry, M. BERNABE Cédric, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme RIERNY Sandrine, M. CIDOLIT Bertrand, Mme FRANCOIS Francine, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : M. Yan MONPLAISIR, Mme DUBO Corinne (procuration à Mme RIERNY Sandrine), M. PALIX Pierre (procuration à M. FERDINAND Thierry), Mme MARLIACY Danielle (procuration à M. MIEVILLY Eliane), M. DELPHIN Laurent

ABSENTS NON EXCUSES : M. ADELAIDE Michel, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. MARLET Camille

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Alain BONHEUR (DGA2), M. Pascal QUIONQUION(DGA), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice Affaires Juridique et Réglementation), Mme VAUTOR Directrice service environnement).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

## **RENOVATION ENERGETIQUE ET MODERNISATION DU TENNIS CLUB DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH**

Le Maire expose :

La rénovation des courts de tennis, des équipements sportifs et des poteaux d'éclairage du Tennis Club est devenue impérieuse du fait de leur vétusté. Cette réhabilitation vise en tout premier lieu la sécurisation des lieux notamment dans le domaine énergétique mais également la diminution de la consommation d'énergie de la ville. Divers aménagements sont donc requis pour limiter les accidents, pérenniser l'activité du Tennis Club.

Les travaux à réaliser comprennent :

- la rénovation des poteaux et filets de tennis
- le désherbage avec des produits homologués
- le nettoyage et rebouchage des fissures
- la peinture des courts rénovés
- la restauration du mur d'entraînement
- la pose d'une clôture neuve afin de garantir la sécurité des lieux et usagers
- Le remplacement des poteaux électriques et l'installation de LED

L'opération a été estimée à la somme de **126 909,50 euros H.T** et le plan de financement prévisionnel est établi comme suit :

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>		<b>TAUX</b>
MODERNISATION COURTS DE TENNIS	81 183,00	<b>VILLE ANS</b>	24 112,80	19 %
RENOVATION ENERGETIQUE	45 726,50	Fond de concours <b> LIGUE DE TENNIS</b>	101 527,60 1 269,10	80% 1 %
<b>TOTAL</b>	<b>126 909,50</b>	<b>TOTAL</b>	<b>126 909,50</b>	<b>100%</b>

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal,**

**DECIDE**, à l'unanimité,

**D'APPROUVER** le plan de financement de l'opération « rénovation énergétique et modernisation du tennis club de la ville de Saint-Joseph » tel que présenté.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 21 février 2022

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

